

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c  
Réclames, — . . . 30  
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,  
A L'AGENCE HAYAS  
8, place de la Bourse.

ABONNEMENT.

Saumur . . . 30 fr.  
Six mois . . . 16  
Trois mois . . . 8  
Poste :  
En an. . . . 35 fr.  
Six mois . . . 18  
Trois mois . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur le poste,  
et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

## PROTESTATION DU COMTE DE PARIS

Contraint de quitter le sol de mon pays, je proteste, au nom du droit, contre la violence qui m'est faite.

Passionnément attaché à la Patrie, que ses malheurs m'ont rendue plus chère encore, j'y ai, jusqu'à présent, vécu sans enfreindre les lois. Pour m'en arracher, l'on choisit le moment où je viens d'y rentrer, heureux d'avoir formé un lien nouveau entre la France et une nation amie.

En me proscrivant, on se venge sur moi des trois millions et demi de voix qui, le 4 octobre, ont condamné les fautes de la République, et l'on cherche à intimider ceux qui, chaque jour, se détachent d'elle.

On poursuit en moi le principe monarchique dont le dépôt m'a été transmis par Celui qui l'avait si noblement conservé.

On veut séparer de la France le Chef de la glorieuse famille qui l'a dirigée, pendant neuf siècles, dans l'œuvre de son unité nationale, et qui, associée au peuple dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, a fondé sa grandeur et sa prospérité.

On espère qu'elle a oublié le règne heureux et pacifique de mon aïeul Louis-Philippe et les jours plus récents où mon Frère et mes Oncles, après avoir combattu sous son drapeau, servaient loyalement dans les rangs de sa vaillante armée. Ces calculs seront trompés.

Instruite par l'expérience, la France ne se méprendra ni sur la cause, ni sur les auteurs des maux dont elle souffre. Elle reconnaîtra que la Monarchie, traditionnelle par son principe, moderne par ses institutions, peut seule y porter remède.

Seule, cette Monarchie nationale, dont je suis le représentant, peut réduire à l'impuissance les hommes de désordre qui menacent le repos du pays, assurer la liberté politique et religieuse, relever l'autorité, refaire la fortune publique.

Seule elle peut donner à notre société démocratique un gouvernement fort, ouvert à tous, supérieur aux partis et dont la stabilité sera pour l'Europe le gage d'une paix durable.

Mon devoir est de travailler sans relâche à cette œuvre de salut. Avec l'aide de Dieu et le concours de tous ceux qui partagent ma foi dans l'avenir, je l'accomplirai. La République a peur: en me frappant elle me désigne.

J'ai confiance dans la France. A l'heure décisive, je serai prêt.

Eu, le 24 Juin 1886.

PHILIPPE, Comte de Paris.

SAUMUR, 26 JUIN 1886

### DEMAIN

Les Princes sont partis!  
La coterie républicaine dirigeante est-elle hors d'embarras?  
Est-ce que les affaires vont reprendre l'élan qu'elles ont perdu depuis l'avènement de l'opportunisme?  
Est-ce que les difficultés financières vont disparaître?  
Est-ce que les dissensions du parti républicain vont s'éteindre?  
Est-ce que les revendications des révolutionnaires vont cesser?  
Non. Demain, comme hier, le gouvernement va se retrouver en face d'exigences d'une faiblesse plus grande. C'est la Révolution qui va prendre un nouvel élan. Ses réclamations impatientes vont se changer en un assaut furieux.

Les bouleversements administratifs opérés jusqu'à ce jour ne sont rien auprès de ce que vont exiger les radicaux.

Déjà, hier, une délégation de la Chambre n'est-elle pas allée chez le président du conseil pour lui dire que l'on attend une nouvelle épuration dans toutes les branches de l'administration!

Si le cabinet de l'expulsion des princes ne hurle pas avec les loups, il sera dévoré avant peu.

S'il suit les énergumènes dont il s'est lâchement déclaré le chef, il roulera pêle-mêle avec eux dans la boue et peut-être dans le sang!

### AIGUILLEZ A GAUCHE!

C'est l'ordre impérieux donné au cabinet Freycinet par un influent organe républicain.

Maintenant que les représentants de la Monarchie sont expulsés, déclare le journal de M. Clémenceau, « il ne reste plus qu'à faire la République ».

Un troisième organe du radicalisme va plus loin :

« Il n'y a plus qu'un défenseur réel de la République, c'est le socialisme révolutionnaire. Les salariés, ennemis irréconciliables des capitalistes, n'ont plus qu'à intervenir révolutionnairement pour sauver cette République que les bourgeois sont en train de perdre et pour l'universaliser en l'étendant à l'atelier. »

Dès le lendemain de la promulgation, nuitamment faite par le ministre, de la loi de proscription, le radicalisme triomphant parle haut.

Le départ des Princes doit être, à ses yeux, le signal d'une « nouvelle politique républicaine ».

Aiguillez à gauche ! Lié par les « promesses faites », par les engagements formels qu'au besoin certains ministres pourraient lui rappeler, le ministre Freycinet cherche déjà à se dérober.

Maintenant, fait dire par ses amis le président du Conseil, maintenant qu'il est débarrassé du souci (?) que lui causait cette affaire des prétendants, son désir est d'éviter les questions irritantes et de se consacrer tout entier au relèvement moral et matériel du pays ! M. de Freycinet s'abuse étrangement ou se joue de la crédulité publique.

Le radicalisme réclame une politique « appliquée et active » ; la violence appelle la violence. Il faudra se soumettre ou se démettre. Or, on sait que sa soumission est aussi facile au président du Conseil que la démission lui est dure.

Le socialisme déclare que depuis 24 heures il y a quelque chose de changé en France. La situation « révolutionnaire », lisons-nous dans le *Cri du Peuple*, créée en plein monde gouvernemental, a ouvert désormais la lutte entre le parti qui s'intitule des « proscrits » et le parti qu'on qualifie de proscripteur, lutte qui, des mots, peut glisser aux actes et fournir au socialisme l'occasion d'intervenir victorieusement.

Allons ! aiguillez à gauche !  
EDMOND ROBERT

### DEPART DU TRÉPORT

Il est deux heures et demie. Le soleil brille dans un ciel sans nuages. Sur les quais et les jetées, aux fenêtres de toutes les maisons, aux cimes des falaises se presse une foule compacte.

Dans les eaux légèrement houleuses du petit port, se balance le *Victoria* battant le pavillon anglais.

Des brigades de gendarmerie, le 24<sup>e</sup> de ligne et des escouades de douaniers sont massés ou rangés sur les quais et à l'entrée du môle. Pourquoi ce déploiement de forces ? Le gouvernement a donc voulu allier jusqu'au bout le ridicule à l'odieuse ?

A quelques fenêtres flottent des drapeaux voilés de crêpe : l'image de la France en deuil. Les marins du Tréport avaient mis leurs drapeaux en berne, mais, par ordre de l'autorité, ils ont dû les faire disparaître.

Tout à coup il se fait dans cette masse de 25,000 personnes un silence solennel. Toutes les têtes se déconvent. A travers la foule, s'avancent lentement les voitures des Princes.

Dans la première calèche se trouvent Monsieur le Comte de Paris, Madame la Comtesse de Paris, M<sup>re</sup> le duc d'Orléans et M<sup>re</sup> le duc de Chartres.

Sept autres voitures suivent, dans les-

quelles nous remarquons MM. le comte d'Haussonville, Lambert de Sainte-Croix, le duc de la Trémoille, le marquis de Beauvoir, le marquis d'Audiffret-Pasquier, le comte d'Harcourt, de Saporta, Camille Dupuy, vicomte Maggiolo, etc.

Les voitures contournent lentement le bassin et vont s'arrêter devant la passerelle du vapeur.

Monsieur le Comte de Paris, Madame la Comtesse de Paris, M<sup>re</sup> le duc d'Orléans, disent un dernier adieu à leurs amis. L'émotion est à son comble.

Au moment où le Prince pose le pied sur le pont du navire, les couleurs françaises sont hissées au grand mât et donnent le salut à l'auguste Exilé. Un tonnerre d'acclamations longtemps contenues éclate : Vive le Comte de Paris ! Vive la Comtesse de Paris ! Vive la France ! Vive le Roi ! Vive le duc d'Orléans ! A bientôt ! Au revoir !

Des larmes sont dans tous les yeux ; des femmes sanglotent.

Monseigneur est debout sur le pont, ayant à son côté Madame la Comtesse de Paris, M<sup>re</sup> le duc d'Orléans, M<sup>re</sup> le duc de Chartres, le prince Henri, et, autour de lui, MM. le duc de Noailles, le duc de la Trémoille, le comte d'Haussonville, le marquis de Beauvoir, le marquis d'Harcourt, le comte Olivier de Bondy, Saint-Marc Girardin, de Chabaud-Latour, de Saporta, Aubry-Vitet, Camille Dupuy, le baron de Noirfontaine, M. Fromont.

Nous remarquons aussi MM. Denys Cochin, Gamard, Despatys, Dufaure, conseillers municipaux de Paris, représentant la ville dont le Prince porte le nom.

Calme, ferme, Monsieur le Comte de Paris salue la foule.

Cependant le signal du départ est donné. Il est 2 heures 38 minutes. Remorqué par un petit vapeur, le *Victoria* s'ébranle. Une indicible angoisse serre tous les cœurs. Les acclamations redoublent. De nombreux cris de : Vive le Roi ! retentissent.

— Vive la France ! répond Monseigneur, en levant le bras vers le drapeau français.

— Vive la France ! Vive le Comte de Paris ! A bientôt ! au revoir ! crient vingt mille poitrines.

— Oui, à bientôt ! au revoir ! répète Madame la Comtesse de Paris, en saluant avec émotion les assistants.

Le spectacle est grandiose.

Lentement, très lentement, le *Victoria* longe le môle dont il rase le bord. Lorsqu'il sort de l'étroit goulet, des explosions de vivats retentissent plus intenses encore. Les chapeaux, les mouchoirs, les ombrelles s'agitent. S'abaissant trois fois, le drapeau du navire envoie à la France le salut du Roi, tandis que le vent apporte une dernière fois aux augustes Exilés ce cri de l'espérance : « A bientôt ! au revoir ! »

Puis un silence profond se fait dans la foule. Les yeux voilés de larmes suivent longtemps le petit navire qui emporte vers des rives étrangères la fortune de la France ; et l'on se retire tristement, mais plein de confiance, en se disant que ce départ pour l'exil a ressemblé à un triomphe.

### EN MER

On lit dans le *Gaulois* :

« Dans le salon assez grand qui se trouve à l'avant, contrairement à l'usage français, — il ne faut pas oublier que le *Victoria* est un steamer anglais loué pour la circonstance au prix de 222 livres sterling. — Monsieur le Comte de Paris réunissant M. le duc

de Chartres, M. le duc d'Orléans et les amis dévoués qui sont à bord, leur donne communication de sa « protestation », qu'il lit d'une voix haute et ferme. C'est une œuvre merveilleuse que personne ne connaissait et à laquelle chacun applaudit. »

### Sur la terre d'Angleterre

Le *Moniteur universel* a reçu la dépêche qui suit :

Douvres, 10 h. 15, soir.

Le *Victoria* est arrivé à 7 heures un quart à Douvres, après une excellente traversée.

Une réception des plus chaleureuses a été faite à Monsieur le Comte de Paris et à Madame la Comtesse de Paris. Les couleurs françaises étaient frappées en haut des mâts de signaux de la jetée. Bien que l'heure de l'arrivée n'eût pas été exactement indiquée, une foule considérable attendait Monsieur le Comte de Paris. Lorsqu'il a paru sur le pont, trois vigoureux hourras ont été poussés par la population.

Dès que le *Victoria* eût accosté, le maire de la ville de Douvres s'est avancé, suivi de dames qui ont offert un bouquet à Madame la Comtesse de Paris. Le premier magistrat de la ville anglaise s'est avancé et a souhaité la bienvenue à Monsieur le Comte de Paris en termes touchants. Voici son discours :

« Monseigneur,

« Comme maire de ces anciens forts et de la ville, je m'empresse de vous offrir à vous, à Madame et à votre famille, la plus cordiale bienvenue : à votre arrivée à la côte anglaise, je suis heureux de vous exprimer les sympathies des habitants, dans ces circonstances douloureuses qui ont amené votre départ et vous ont obligé à chercher un asile dans un pays étranger.

« Nous espérons que vous allez prendre la résolution de vous fixer en Angleterre, le séjour vous y sera fait aussi agréable que possible dans des moments aussi rudes que ceux que vous traversez.

« Acceptez l'expression de notre profond respect. »

Le lord-maire remet ensuite à Madame la Comtesse de Paris le texte de son allocution signée et revêtue du cachet de la ville, en même temps que sa fille lui offrait un superbe bouquet.

C'est à voix un peu basse et en anglais que Monsieur le Comte de Paris a répondu au lord-maire, en ces termes :

« Je vous suis très reconnaissant de me souhaiter la bienvenue au moment où mon cœur vient d'être si déchiré en quittant le sol de ma patrie.

« Ma famille, à plusieurs reprises, et moi, pendant plus de vingt ans, avons connu la loyauté de cette hospitalité, et j'en ai gardé une profonde reconnaissance. Ce qui me touche au delà de tout, c'est de voir les drapeaux français que vous avez hissés à tous les mâts. Ils parlent à mon cœur comme vos chaleureuses acclamations.

« L'exilé a voulu avant tout saluer la terre où son enfance s'est écoulée, cette

terre hospitalière, où la liberté n'est pas un vain mot. »

Ce discours a été accueilli par une triple salve de hourras.

Monsieur le Comte de Paris a télégraphié immédiatement son arrivée à S. M. la reine Victoria.

Des appartements avaient été retenus à l'hôtel de lord Warden, une magnifique construction qu'on voit près de la gare en débarquant. Trois appartements complets, huit chambres, sont destinés à la famille royale. L'affluence des étrangers est grande et les hôtels sont pleins.

A peine à l'hôtel, arrive le capitaine Stubbs qui offre à Monsieur le Comte de Paris le magnifique drapeau français, au nom de la Compagnie de navigation de Newhaven à Dieppe, qui avait été hissé pour la première fois à bord, lors du départ. Il prie le Prince de vouloir bien l'accepter comme un souvenir de la terre natale.

Monsieur le Comte de Paris, fort ému, remercie en quelques nobles paroles :

« Le peuple anglais, dit-il, est indigné d'une loi inique, la presse également.

Après le dîner, la séparation a été cruelle. Madame la Comtesse de Paris est appelée à Eu, auprès de la petite princesse malade; M. le duc de Chartres l'accompagne, et beaucoup de ceux qui sont venus jusqu'à Douvres retournent immédiatement en France.

Il ne reste plus ici que MM. de la Trémolle, d'Haussonville, Chabaud-La-Tour, Dupuy, Fromont, Franqueville, de La Ferronnays et Aubry-Vitel. Tous les autres sont partis par le bateau de Calais.

### Chronique générale.

On lit dans le *National* :

« Nous savons de bonne source que M. de Freycinet a le désir, maintenant que le souci que lui causait cette affaire des prétendants et écarté, d'éviter, autant que possible, les questions irritantes, et de se consacrer tout entier au relèvement moral et matériel du pays. »

C'est une prétention dont l'outrecuidant ministre ne tardera pas à rabattre. On lui montrera bientôt qu'il n'est pas maître de ses mouvements, mais prisonnier des radicaux. C'est ce que montre la *République française* quand elle dit : « Maintenant le câble est coupé à droite; il faut et sans retard couper l'autre câble! »

Nous attendons M. de Freycinet à l'œuvre.

\*\*\*

### L'EXPULSION ET LA SITUATION EUROPÉENNE

L'expulsion des Princes français commence à porter ses fruits; déjà des symptômes d'un rapprochement entre Saint-Petersbourg et Berlin se montrent à l'horizon. En effet, en dehors des circonstances particulières qui ont causé un si vif mécontentement de la cour de Russie contre les républicains français, il saute aux yeux

qu'il est devenu impossible, même à une puissance disposée à faire abstraction des principes de monarchie ou de république, de s'engager par une action sérieuse quelconque avec un gouvernement aussi faible et aussi variable que celui de la République française.

Aussi prévoit-on dans les cercles diplomatiques de Berlin que le pacte de Skier-niewicz qui, on le sait, doit cesser d'être en vigueur au mois de janvier prochain, sera renouvelé d'une manière ou d'une autre, que les trois empereurs aient une entrevue ou non d'ici là.

La démission de notre ambassadeur à Vienne, M. Foucher de Careil, vient encore, à l'appui de ce qui précède, démontrer que la situation de nos représentants auprès des cours étrangères menace de devenir impossible.

\*\*\*

### UN ÉTRANGE PROSCRIPTEUR

Nous lisons dans la *France nouvelle* :

« Les journaux républicains font grand bruit de l'incident du général Faidherbe, qui s'est fait porter à bras par ses amis jusqu'à la tribune pour voter, sur l'ensemble, en faveur de la loi d'expulsion. Ils feignent de se tromper sur les sentiments que son apparition a provoqués sur les bancs de la droite. Le courage militaire de M. le général Faidherbe, auquel tous nos amis rendent hommage, est absolument en dehors de la question, et c'est peine perdue que d'essayer de l'y mêler. Mais il est difficile d'oublier qu'à l'époque où M. le général Faidherbe faisait vaillamment tête à l'invasion prussienne, il comptait parmi les plus braves officiers de son armée un de ces Princes à la proscription desquels il s'associe aujourd'hui. Le commandant en chef de l'armée du Nord, proscripteur du capitaine Robert le Fort, voilà ce qui a provoqué l'indignation de nos amis du Sénat, et ce qui produira la plus douloureuse impression dans toute l'armée, comme dans tout le pays. »

\*\*\*

### Lettre de M. de Freycinet AU PRINCE NAPOLÉON

On communique au *Pays* la lettre suivante :

PRÉSIDENCE  
du Conseil des Ministres

Paris, 21 juin 1886,  
9 heures soir.

Monseigneur,

Je prie Votre Altesse de vouloir bien transmettre à l'Impératrice la croix de la Légion d'Honneur qu'elle a daigné me conférer le 3 septembre 1870, et que je ne crois pas devoir conserver, alors que mes obligations envers la République me contraignent à imposer le douloureux privilège de l'exil aux héritiers de Napoléon III.

Agréez, monseigneur, l'expression de mes sentiments respectueux.

DE SAULCES DE FREYCINET.

Personne ne pouvait se méprendre sur l'authenticité de ce document; cependant

M. le président du conseil a cru nécessaire d'envoyer la note que voici à l'Agence Havas :

« Un journal du soir publie une prétendue lettre de M. de Freycinet au prince Napoléon. Cette lettre est absolument apocryphe. »

Il n'en reste pas moins vrai que M. de Freycinet a été décoré par l'Empire, et que ses sentiments républicains ne remontent pas au-delà de la proclamation de la République, le 4 septembre.

\*\*\*

Le prince Henri d'Orléans, fils du duc de Chartres, a offert un banquet aux élèves de Stanislas qui, comme lui, ont pris part à la première épreuve des examens de Stanislas-Cyr.

Son Altesse, malgré ses efforts pour maintenir l'entrain général par la cordialité avec laquelle il faisait les honneurs de ce repas d'adieux, n'a pu avoir raison de la tristesse de ceux qui espéraient l'avoir pour compagnon d'armes.

### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 25 juin.  
Nos rentes ont encore progressé de quelques centimes : en cote le 3 6/0 ancien à 83.20, l'ancien à 85.95, le 4 1/2 0/0 à 110.47.

Achats très suivis en obligations du Crédit financier. Les capitaux disponibles vont surtout en obligations à lots des dernières émissions qui ne sont pas encore arrivées aux cours qu'elles paraissent sûrement atteindre.

La Société Générale entretient de nombreux échanges au comptant à 456.25. Les actions de cette institution ne peuvent profiter de la détermination continue de sa clientèle.

L'action de la Société des Dépôts et Comptes Courants est recherchée à 603.75. Son cours élevé qui est de près de 7 0/0 et la solidité de son placement à tous points recommandable.

Le Panama est un peu faible à 445. La spéculation reste dans l'expectative jusqu'à ce que la mission nommée par la Chambre ait déposé son rapport et que la question de l'émission d'obligations à lots soit définitivement tranchée.

L'Assurance Financière reçoit continuellement des demandes en polices spéciales A B émises en francs et remboursables à présentation avec prime échue des intérêts.

Il y a un bon courant de demandes sur les actions de nos Chemins de fer.

### Nouvelles militaires.

Les sous-officiers ne pourront plus être admis à concourir pour l'admission à l'école de Saint-Maixent qu'après deux années de grade de sous-officier révoqués au 1<sup>er</sup> décembre de l'année de la proposition s'ils ne produisent un certificat d'admission militaire délivré par une commission désignée par le ministre.

Un nombre relativement restreint d'officiers de la place de Paris étaient de service les années précédentes, pour accompagner le ministre de la guerre à la grande revue du 14 juillet. En raison de la pompe officielle qui sera donnée à la revue de

## LES ENFANTS TROUVÉS DE PARIS

Par Ch. DESLYS

### DEUXIÈME PARTIE Le Club des Abandonnés

Ce dernier élan maternel semblait avoir épuisé les forces de Madeleine. Elle sanglotait, courbant la tête et s'affaissant sur elle-même, accablée, désespérée.

Philibert Khun, en proie à une toute autre émotion, se redressait au contraire. Il lui mit les mains sur les épaules et, la retournant peu à peu vers les draperies qui s'écartaient pour démasquer Fernande tout en pleurs, il lui dit :

— Courage, Madeleine ! Oh ! c'est à présent qu'il vous en faut, du courage, non plus contre le chagrin, mais contre la joie.

Et comme elle le regardait, étonnée :

— Avez-vous donc oublié ma promesse ? poursuivit-il. Rappelez-vous le pressentiment de Bazin. Oui... C'est Dieu qui vous inspirait le jour où vous avez gardé Léonard... C'est Dieu qui, par lui,

vous exauce enfin. Votre fille était là, près de nous... Elle a tout entendu, tout ce qu'elle devait entendre... Elle s'approche... Elle vous tend les bras... Mais regardez donc ! — La voici !

Madeline obéissait. Elle aperçut Fernande, dont Philibert avait guidé les mouvements, et qui s'avançait... qui s'agenouilla devant elle, en souriant à travers ses larmes, en lui disant :

— Mais oui... C'est moi ! c'est moi, ma mère !

Ce mot, ce nom fut comme un éclair dans le cœur de Madeleine... Elle n'hésita plus, elle ne douta plus. Ce cri triomphant s'échappa de ses lèvres :

— Ma fille ! Ah ! je la vois je le sens... tu es ma fille !

Et l'étreignant sur son cœur, lui rendant ses baisers éperdus, elle s'évanouit.

Il est des situations qu'il faut renoncer à décrire. Qui donc compterait les larmes, les exclamations, les folles caresses, les mots divins qui s'échangent entre ces femmes, entre ces âmes, sitôt que Fernande put enfin lui répondre :

— Oh ! ces baisers-là... ces vrais baisers de mère... comme j'y aspirais... Comme j'en suis heureuse et glorieuse !...

— Notons, ajouta gaiement Philibert, notons qu'elle s'était crue, pendant vingt ans, la fille d'une duchesse, et que ce titre elle l'abandonne sans regrets, pour ne plus s'appeler que M<sup>lle</sup> Bazin...

Ne vous questionnez ni les uns ni les autres !... Pour toutes explications, s'adresser à l'ami Khun !... C'est un privilège exclusif qu'il réclame pour ses honoraires !

Cependant Madeleine, déjà tout inquiète, avait murmuré :

— Une duchesse ?

— Et qui l'attend, répondit-il. Je le rappelle à Fernande.

— C'est juste !... dit-elle en se dégageant des bras de sa mère.

— Quoi !... fit celle-ci, tu me quittes... ?

— Oh ! seulement une heure... Il le faut pour lui.

Fernande désignait Léonard. Elle continua :

— Ne retrouve-t-il pas aussi sa famille ?... De plus... et ce changement de condition lui permet d'aspirer au mariage qu'il rêvait... de plus une fortune, un grand nom... C'est le duc de Montmayor...

— Moi ! s'écria-t-il avec un sourire d'incrédulité...

— Ne l'aviez-vous pas déjà compris ?... poursuivit-elle. Si vous occupiez ma place, j'usurpais la vôtre... J'avais promis à la duchesse de lui rendre son fils, et j'ai hâte de tenir ma parole... Elle nous attend... Venez !

Déjà le maître de la maison frappait sur un timbre.

— Qu'on attelle le landau !... commanda le valet, qui ne se laissa qu'entrevoir et disparut aussitôt.

M<sup>lle</sup> Bazin n'était pas encore complètement assurée.

— Si cette duchesse allait le retenir ?... à sa fille ; ah !... mais non !... Je l'ai retrouvée le garde !

— Allons avec elle, conseilla Philibert, l'attendrez en bas... Je gagerais qu'elle ne guère à nous rejoindra.

Madeline vint de s'emparer du bras de Fernande ; elle s'appuya de l'autre côté sur le bras de Léonard, en lui disant avec une tendre gaieté :

— Ainsi, tu n'es plus mon garçon, mon duc ?

— Si fait !... toujours !... maman Bazin le pondit-il ; mais remerciez d'abord l'Empereur dont notre bonheur est l'ouvrage... N'oubliez pas maïo qui a tout conduit ?

— Non ! c'est le doigt de Dieu ! conclut-il.

Ouvrir son cœur à l'ambition, c'est le plus mauvais repos.

Ne jugez point les hommes sur ce qu'ils ont fait, mais d'après ce qu'ils ont fait.

Rien n'assure mieux le repos du corps que le travail de l'esprit.

année, à l'occasion du retour des troupes du Tonkin, le général Boulanger a décidé que les cent cinquante officiers attachés au service de la place et du gouvernement militaire de Paris feraient partie du cortège du ministre de la guerre.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

La protestation du Comte de Paris a été connue dès hier soir à Saumur et a causé une grande impression de sympathie.

On en admire le style simple, noble et ferme. Elle fait naître l'espoir au cœur de tous les honnêtes gens qui sentent que le gouvernement mène la France à un cataclysme dans lequel ils seront abandonnés.

L'exil est commencé: il sera court, dit le Soleil.

Qui, l'exil sera court: nous en avons pour gage le mouvement d'opposition qui va sans cesse grandissant contre un gouvernement violent parce qu'il est faible, et les trois millions et demi de votes conservateurs qui, bientôt, se changeront en six millions de votes monarchiques.

Nous en avons pour gage le concours de tant de bons citoyens venus pour saluer l'exilé à la veille ou au moment de son départ, et les sentiments de tous ceux qui, dans l'impossibilité de participer matériellement à cette manifestation, s'y sont associés par le cœur.

Nous en avons pour gage, enfin, la parole par laquelle le Comte de Paris termine sa protestation.

Il est prêt pour l'heure décisive. Il a confiance dans la France: elle aura confiance en lui. Elle sent déjà et chaque jour elle sentira davantage qu'en dehors de la Monarchie qui se personnifie en lui, elle ne trouvera pas le repos dont elle a besoin après tant d'agitations.

Le département de Maine-et-Loire était représenté au Tréport par cinq de ses députés:

M. le comte de Maillé, M. de la Bourdonnaye, M. Fairé, M. Merlet, M. de Soland. Plusieurs Angevins sont allés présenter leurs hommages à Monsieur le Comte de Paris. L'un d'eux télégraphie à l'Union de l'Ouest que la démonstration populaire a été magnifique, à Eu et au Tréport.

L'administration et la rédaction du Journal de Maine-et-Loire ont fait parvenir, dans les termes suivants, à M<sup>re</sup> le Comte de Paris, l'expression de leur respectueuse sympathie dans les douloureuses circonstances où la République le place:

« Monseigneur,  
Au moment où la plus injuste des proscriptions vous force à quitter la France, dignes de permettre à des amis dévoués de témoigner à Votre Altesse Royale la profonde douleur qu'ils ressentent et de l'assurer de leur inébranlable fidélité.

« Nos vœux vous accompagnent sur la terre étrangère où vous emportez la fortune de la France. Puissent-ils adoucir l'amertume de votre exil!

« Pour nous, confiants dans la Providence et dans les destinées de notre cher Pays, nous nous consolons en pensant que la Force ne prime pas toujours le Droit et que le jour de la réparation ne peut tarder à venir.

« Nous avons l'honneur d'être, Monseigneur, de Votre Altesse Royale, Les très respectueux et très fidèles serviteurs.

Pour la Rédaction et l'Administration du Journal de Maine-et-Loire,  
Le Directeur politique, P.-A. MICHEL.

PAROISSE DE LA VISITATION  
Demain dimanche, grande messe à 10 heures, suivie de la procession du Très-Saint-Sacrement dans l'avenue de l'église. — Bénédiction au reposoir.

Demain dimanche et le dimanche suivant à juillet, les processions de la Fête-Dieu au dans les communes limitrophes de Saumur: Bagneux, Saint-Hilaire-Saint-Florent, Saint-

Lambert-des-Lévées, Villebernier, Dampierre, Varrains.

Par décision de M. le ministre de l'instruction publique, en date du 19 juin, M. Bonin, licencié des sciences mathématiques et physiques, ancien boursier d'agrégation, est nommé professeur de mathématiques au collège municipal de Saumur, en remplacement de M. Millès, décédé.

### L'été de 1886

Voici quelle sera, d'après Nick, la physiologie probable des mois d'été dans lequel nous allons entrer:

**Mois de juillet.** — Perturbations, coups de vent, pluie ou orages épars violents: 1<sup>o</sup> vers les 1<sup>er</sup> (??), 3, 5; 2<sup>o</sup> vers les 7 (??), 9, 11; 3<sup>o</sup> vers les 14 (??), 16, 18; 4<sup>o</sup> vers les 22 (??), 24, 26; 5<sup>o</sup> vers les 29 (??), 31.

**Mois d'août.** — Perturbations: 1<sup>o</sup> vers les 1<sup>er</sup> (??), 3; 2<sup>o</sup> vers les 4 (??), 6, 8; 3<sup>o</sup> vers les 10 (??), 12, 15; 4<sup>o</sup> vers les 18 (??), 20, 23; 5<sup>o</sup> vers les 26 (??), 28, 31.

**Mois de septembre.** — Perturbations: 1<sup>o</sup> vers les 1<sup>er</sup> (??), 3, 5; 2<sup>o</sup> vers les 7 (??), 9; 3<sup>o</sup> vers les 13 (??), 15, 17; 4<sup>o</sup> vers les 21 (??), 23, 25; 5<sup>o</sup> vers les 26 (??), 28, 30.

Cela tantôt sur une zone, tantôt sur une autre, mais particulièrement sur celles du Nord et du Centre. Quelques éclaircies, deuxième dizaine principalement, notamment sur la zone méridionale.

Le nombre de points d'interrogation indique l'importance probable des perturbations. Celle-ci retardent d'un à trois jours, suivant la latitude ou la longitude des localités. Les dates ci-dessus s'appliquent au littoral de la Manche.

### ANGERS.

Le Patriote annonce que M. Garnier, économiste au Lycée d'Angers, vient de gagner une somme de 150,000 fr. avec une obligation de Suez.

**Grand-Théâtre.** — Demain dimanche, premier jour des courses d'Angers, seule représentation donnée par M. Coquelin cadet.

### L'AFFAIRE DE SOUBEYRAN

Nos lecteurs se souviennent de la tentative criminelle qui fut commise le 12 mai dernier, par un nommé Pillot, dit Petit, sur M. de Soubeyran, directeur de la Banque d'Escompte.

Cet individu se fit remettre, sous peine de lui brûler la cervelle, 150,000 francs de valeurs par ce financier.

Arrêté le surlendemain de son attentat par la police de Genève, Pillot vient d'être amené à Paris.

Après son extradition, il a été tout d'abord conduit à Poitiers. Le parquet de cette ville l'avait en effet réclamé comme prévenu de banqueroute en sa qualité d'agent d'assurances à Loudun.

Arrivé il y a quelques jours à Paris, Pillot a été amené dans le cabinet de M. Guillot, juge d'instruction, qui lui a fait subir un long interrogatoire. Il a été ensuite écroué à Mazas.

Les témoins de M. de Soubeyran seront prochainement entendus.

### SQUARE DU THÉÂTRE

#### HARMONIE SAUMUROISE

Concert du Dimanche 27 juin 1886, de 8 heures à 9 heures du soir.

#### Programme.

- 1<sup>o</sup> Allegro militaire..... BLIN.
- 2<sup>o</sup> Le Camp du Drapeau (ouverture)..... BUOT.
- 3<sup>o</sup> Air varié pour saxophone, baryton, clarinette et piston... GOICHON.
- 4<sup>o</sup> Marie-Thérèse, valse..... PIROUELLE.
- 5<sup>o</sup> Sous les quinconces (fantaisie), solis de clarinette, bugle et saxophone..... BUOT.
- 6<sup>o</sup> Belle Étoile, polka pour piston. BLANCHETEAU.

Le Chef de musique,  
GOURBAULT.

### LE CARROUSEL DE ROUEN

Nous croyons devoir publier in-extenso l'article suivant extrait du Progrès militaire:

« Le 12<sup>e</sup> chasseurs a consacré les journées de dimanche et de lundi à une œuvre

où la charité et le patriotisme étaient intimement unis. Ce régiment est populaire à Rouen, car les Rouennais n'oublient pas qu'il a pris part à la défense de la Normandie. Ayant droit de cité, le 12<sup>e</sup> chasseurs s'est mis tout entier à contribution lorsqu'il s'est agi d'organiser une fête dont le produit va servir à élever un monument aux 300 soldats morts à Rouen pour la patrie pendant la guerre de 1870.

« Un carrousel méthodique est chose assez banale dans la cavalerie: nous devons savoir gré à M. le colonel de Bonneval d'avoir pris l'initiative d'un carrousel aussi intéressant par son agencement général que par son caractère historique. La double fête donnée deux jours de suite au Champ-de-Mars de Rouen par le 12<sup>e</sup> chasseurs a fait défiler devant le général Dumont, commandant le 3<sup>e</sup> corps, et les diverses autorités de la Normandie, l'histoire même des chasseurs à cheval. Cinquante mille spectateurs ont battu des mains en admirant les brillants uniformes verts des chevaux-légers normands de la Bretesche et de West-Flandres et ceux des hussards d'Angereau, aux spencers écarlates et aux pelisses blanches flottant au vent. Les chasseurs de 1792 avec dolman vert foncé à tresses blanches, culottes collantes, bottes courtes et casques à cheville ont frappé tout le monde par leur mâle prestance, autant que par l'élégance du costume. Le petit casque garni de peau de tigre constitue une coiffure bien supérieure au schako évasé de 1808, aussi incommode, du reste, que celui de 1874. L'exhibition du casque de 1692 a conquis bien des esprits à une coiffure qui est la seule pratique.

« La Ligue des Patriotes avait admirablement profité du décor naturel de la côte Sainte-Catherine et de la rampe Saint-Paul pour organiser ses tribunes avec un confort parfait. Comme installation élégante et service d'ordre, le carrousel de Rouen a dépassé de beaucoup celui de l'Ecole militaire. Nous ne serons pas suspects de partialité en déclarant que la science hippique des cavaliers du 12<sup>e</sup> chasseurs a au moins égalé celle de leurs camarades de la garnison de Paris. M. le colonel de Bonneval peut être fier des officiers et des hommes qu'il commande; en dehors de la fête proprement dite, l'exhibition des 20 et 21 juin nous a montré un régiment où hommes et chevaux témoignent de la solidité de leur instruction.

« Le carrousel a débuté par le défilé de hérauts d'armes en costume Charles VII, annonçant l'ouverture de la fête; puis les fourgons du régiment transformés en chars de fleurs ont permis aux officiers du 12<sup>e</sup> chasseurs de distribuer des bouquets aux dames accourues par milliers au Champ de Mars.

« Seuls les officiers représentent l'uniforme réglementaire; ils ne se sont fait ni costumer ni harnacher suivant l'époque. Les deux reprises des quadrilles historiques qu'ils dirigent évoluent avec une aisance et une régularité parfaites. Le public militaire connaît ces formations gracieuses qui flattent l'œil et dénotent une connaissance complète de la science hippique.

« Aux évolutions succèdent les courses de bagues, de têtes et de javelots. Les prix, vivement disputés, ont été attribués dans l'ordre suivant:

« Bagues. — M. le sous-lieutenant de Villepin a obtenu le premier prix de la course de bagues, qui consistait en une réduction très artistique du David terrassant Goliath, de Mercier. M. de Boissieu, lieutenant en 2<sup>e</sup>, a obtenu comme second prix le Fauconnier arabe, de Mène.

« Têtes. — 1<sup>er</sup> prix, M. Ledret, maréchal des logis chef; 2<sup>e</sup> prix, M. du Buat, maréchal des logis; 3<sup>e</sup> prix, M. Viron, maréchal des logis.

« Javelot. — 1<sup>er</sup> prix, M. Leddet, adjudant; 2<sup>e</sup> prix, M. Varin, maréchal des logis; 3<sup>e</sup> prix, M. Bézières, maréchal des logis.

« Les prix décernés aux sous-officiers consistent en harnachements anglais et armes de luxe.

« Les reprises au trot et au galop ont témoigné de l'état d'entraînement d'un régiment remonté en petits chevaux normands, un peu communs d'aspect, mais ne manquant pas de ressort quand on les appuie vigoureusement.

« Au carrousel historique a succédé un carrousel militaire, exécuté par un escadron tout entier. La reprise au galop, la charge et le salut final devant le général en chef ont enlevé tous les suffrages. Nous avons vu des connaisseurs admirer la rectitude des évolu-

tions, l'excellente assiette à cheval, la vigueur dans le saut des obstacles, et dire qu'à Saumur on ne fait pas mieux. Les élèves se sont montrés dignes des maîtres et ceux-ci n'ont pas oublié l'excellent enseignement de l'Ecole de cavalerie. Si M. le capitaine de Terrier-Santans, qui dirigeait le carrousel, avait pu échapper un instant à son rôle de surveillance générale pour sauter en personne la haie en tête de ses officiers, nous aurions cru nous retrouver il y a un mois à l'Ecole militaire, où 200,000 Parisiens battaient des mains, en voyant la maîtrise avec laquelle son camarade de Vaalogé conduisait l'exercice analogue des officiers-élèves de Saumur.

« MM. les lieutenants Danglade, de Bousquet, Vidal, Échard, Delhomme, Perrier, Bertrou, les sous-lieutenants de Villepin, Jallibert, de Wauvert de Genlis, de Fontenillat, Schmidt, ont enlevé les obstacles avec une vigueur que leurs sous-officiers et leurs cavaliers ont supérieurement imitée. Pas un accident, pas un cheval dérobé devant les obstacles les plus sérieux.

« Le capitaine instructeur du 12<sup>e</sup> chasseurs, secondé par le capitaine en second de la Bourdonnaye, a, pendant deux mois, préparé assidûment le double carrousel. Nous ne nous attendions pas à trouver une science hippique aussi consommée de la part des jeunes sous-officiers et de cavaliers de quinze mois de services. On doit féliciter chaudement M. le capitaine Terrier-Santans et son camarade pour le dévouement qu'ils ont déployé dans une œuvre qui a contribué à montrer ce qu'on peut attendre d'un bon régiment.

« Les fêtes de Rouen ont rapporté 64,000 fr. à la souscription du monument patriotique. »

### ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean

BAISSE DE PRIX de 40 c. par paquet sur toutes les bougies.

Bonne qual., le paq. 0.90 c. hors ville	0.80
Gobelins...	4.00 — 0.90
A trous....	4.40 — 4.00
F <sup>o</sup> Fournés..	4.40 — 4.00
Nubienn...	4.45 — 4.00

### Théâtre de Saumur

Très-prochainement,

Représentation extraordinaire

Donnée par la troupe parisienne des Tournées Artistiques, sous la direction de M. GEORGES HARMANT

UNE SEULE REPRÉSENTATION

## UN PARISIEN

Comédie nouvelle en 3 actes, de M. Edmond GONDINET,

Représentée à Paris, pour la première fois, le 23 janvier 1886, au Théâtre-Français.

Le spectacle commencera par:

La Cravate Blanche

Comédie en 1 acte, de M. Edmond GONDINET.

Le seul véritable ALCOOL DE MENTHE, c'est

L'ALCOOL DE MENTHE

## DE RICQLÈS

Souverain contre les indigestions, les maux d'estomac, de cœur, de tête, etc., et calmant instantanément la soif. — 46 ans de succès, 39 récompenses. — Dépôts partout.

REFUSER LES IMITATIONS



### BOURSE DE PARIS

DU 25 JUIN 1886.

Rente 3 0/0.	83 20
Rente 3 0/0 amortissable	85 85
Rente 4 1/2.	106 90
Rente 4 1/2 (nouvelle)	110 60
Obligations du Trésor.	520 »

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Études de M<sup>e</sup> COQUEBERT DE NEUVILLE, docteur en droit, avoué à Saumur, rue du Temple, n° 11,  
Et de M<sup>e</sup> DEGREGZ, notaire à Saint-Clément-des-Levées.

**VENTE**  
Par licitation

Aux enchères publiques,

**D'une Maison**  
ET DEPENDANCES

Située à Saumur, faubourg de la Croix-Verte, ancienne route de Tours, n° 26.

L'ADJUDICATION aura lieu le dimanche vingt-cinq juillet mil huit cent quatre-vingt-six, à deux heures de l'après-midi, en la mairie de la commune de Saint-Lambert-des-Levées, par le ministère de M<sup>e</sup> DEGREGZ, notaire à Saint-Clément-des-Levées, commis à cet effet par le jugement ci-après énoncé.

En exécution d'un jugement contradictoirement rendu entre les parties ci-après dénommées, par le Tribunal civil de Saumur, le dix-sept avril mil huit cent quatre-vingt-six, enregistré,

Aux requêtes, poursuites et diligences de : 1<sup>o</sup> M. Charles Rabouin, horticulteur, demeurant à Saint-Clément-des-Levées; 2<sup>o</sup> M. Henri Deslandes, propriétaire, demeurant à Saint-Martin-de-la-Place, agissant tant en son nom personnel que pour assister et autoriser la dame son épouse, ci-après dénommée; 3<sup>o</sup> M<sup>me</sup> Elisa-Éléonore Rabouin, épouse dudit M. Deslandes, avec lequel elle demeure.

Demandeurs, ayant pour avoué constitué M<sup>e</sup> Félix COQUEBERT DE NEUVILLE, docteur en droit, avoué près le Tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, rue du Temple, n° 11;

En présence ou eux dûment appelés de : 1<sup>o</sup> M. Jean-Baptiste Guérineau, cultivateur, demeurant à Saint-Hilaire-Saint-Florent; 2<sup>o</sup> M<sup>me</sup> Claudine Martin, sans profession, veuve de M. Frédéric Rabouin, demeurant à Saint-Martin-de-la-Place; 3<sup>o</sup> M<sup>me</sup> Léocadie Pichard, veuve de M. Désiré Rabouin, marchande, demeurant à la Breille, au nom et comme tutrice naturelle et légale de Charles, Marie et Désirée Rabouin, ses trois enfants mineurs,

Défendeurs, ayant pour avoué constitué M<sup>e</sup> LECOY, avoué à Saumur, demeurant dite ville, rue Dacier,  
Et encore en présence ou lui dûment appelé de : M. Charles Ribert, couvreur, demeurant à Fontevault, en sa qualité de subrogé-tuteur ad hoc des mineurs Rabouin, ci-dessus dénommés.

Le dimanche vingt-cinq juillet mil huit cent quatre-vingt-six, à deux heures de l'après-midi, en la mairie de la commune de Saint-Lambert-des-Levées, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> DEGREGZ, notaire à Saint-Clément-des-Levées, à la vente par licitation, aux enchères publiques, de l'immeuble ci-après désigné, sur mise à prix fixée d'office par le Tribunal.

**DÉSIGNATION**

**ET MISE A PRIX**

**LOT UNIQUE.**

**UNE MAISON**, située à Saumur, faubourg de la Croix-Verte, ancienne route de Tours, n° 26, composée de sept chambres, cabinet, greniers sur le tout, trois petites caves, lieux d'aisances, cour et jardin.

Le tout joignant au midi la route de Tours, au levant M. Cheneveau, au nord le même, au couchant M. Sorin, et porté au cadastre sous le n° 82 de la section A.

Mise à prix : dix-neuf cent cinquante francs, ci..... 1.950

S'adresser, pour tous renseignements :

- 1<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> DEGREGZ, notaire à Saint-Clément-des-Levées, rédacteur et dépositaire du cahier des charges;
- 2<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> COQUEBERT DE NEUVILLE, avoué poursuivant;
- 3<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> LECOY, avoué co-licitant.

Fait et rédigé par l'avoué soussigné.

Saumur, le vingt-cinq juin mil huit cent quatre-vingt-six.

F. COQUEBERT DE NEUVILLE.

Études de M<sup>e</sup> HENRI LECOY, avoué-licencié à Saumur, rue Dacier, n° 28,

Et de M<sup>e</sup> PINAULT, notaire à Saumur, rue Beaurepaire.

**A VENDRE**  
SUR LICITATION

En 3 lots,

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> PINAULT, notaire à Saumur, commis à cet effet :

**UNE MAISON**  
D'HABITATION

Située à Saumur, rue de Bordeaux, n° 64, occupée par M. Bureau;

Et un PETIT JARDIN ayant sortie sur la rue prolongée du Champ-de-Foire,

D'un revenu annuel de 900 francs. Sur la mise à prix de 11,000 fr.

**UNE MAISON D'HABITATION**

Située à Saumur, rue du Portail-Louis, n° 18, occupée par M. Dutour, charcutier;

D'un revenu annuel de 800 fr.

Sur la mise à prix de 10,000 francs.

**ET UNE PETITE PROPRIÉTÉ**  
Située au Vaulanglais, commune de Bagneux,

Comprenant : pavillon, cave, cellier, jardin, vigne et potager;

D'une contenance totale de 63 ares 96 centiares.

Sur la mise à prix de 3,000 fr.

Total des mises à prix : 24,000 fr.

L'ADJUDICATION aura lieu le dimanche 4 juillet 1886, à une heure de l'après-midi.

Pour les renseignements, s'adresser :

1<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> LECOY, avoué poursuivant la vente, à Saumur, rue Dacier, n° 28;

2<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> PINAULT, notaire à Saumur, rue Beaurepaire, rédacteur et dépositaire du cahier des charges;

3<sup>o</sup> Et à M. TAYEAU, Nicolas, géomètre-expert au Pont-Fouchard, commune de Bagneux.

Étude de M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
GRANDE et BELLE MAISON

Très confortable et en parfait état, Avec écurie, remise, beau Jardin, à l'entrée du Pont-Fouchard.

S'adresser à M<sup>e</sup> BRAC, notaire.

**A LOUER DE SUITE**  
MAISON DE MAITRE

A Saint-Hilaire-Saint-Florent, Avec écurie, remise, sellerie, caves et jardin.

S'adresser à M. JADEAU, chef de caves à Saint-Florent. (482)

**A LOUER**  
PRÉSENTEMENT  
GRAND ÉTABLISSEMENT

Très-confortable, Pour noces, banquets, bals,

Comprenant : Grand CABE avec billard, vaste jardin, deux jeux de boules, tir, balançoires, trapèzes et jeux divers.

MAISON d'habitation avec remise et écuries, située route du Pont-Fouchard à Saint-Florent.

S'adresser à M. MENIER-GUÉRET, rue de Lorraine, 20, Saumur. (466)

**AU PALAIS DES MARCHANDS**

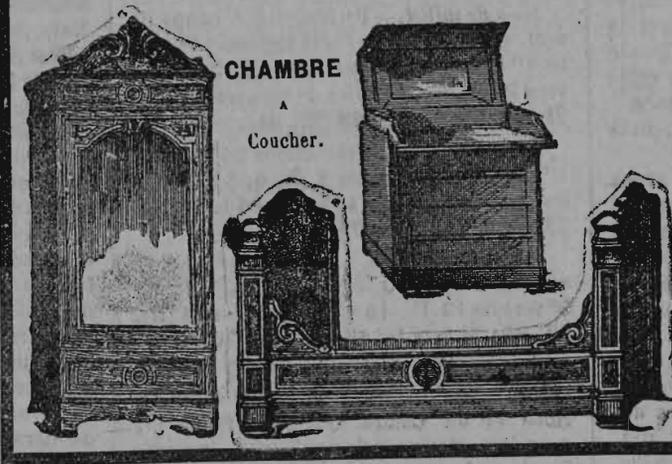
RUE BAUDRIÈRE, 75, 77, 79

ANGERS — Rue du Petit-Prêtre, 14, 18, 20, 22, 24 — ANGERS

Six immenses galeries de plus de mille mètres carrés chacune sont toujours garnies de Meubles, de Sièges et de Tissus de toutes sortes pour

**AMEUBLEMENTS**

Le grand succès de la Maison du PALAIS DES MARCHANDS vient de ce qu'elle a toujours les meilleurs contre-maitres et les meilleurs ouvriers dans toutes les spécialités.



MEUBLES DE STYLE

Meubles modernes

MEUBLES DE CUISINE

Glaces — Tapis — Couvertures  
Literie — Sièges — Tentures  
Chaises — Rideaux, etc., etc.

Le CATALOGUE GÉNÉRAL, illustré, est à la disposition des personnes qui en feront la demande.

Étude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

**A LOUER**  
UNE MAISON

Située à Saumur, rues du Puits-Neuf et de la Tonnelle,

Occupée actuellement par les Magasins de Nouveautés du Printemps.

La maison de nouveautés du Printemps est la plus ancienne de Saumur.

S'adresser, pour traiter, à M. COURTARD, père, propriétaire, place du Petit-Thouars, ou au notaire. (268)

Étude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
MAISON

Située rue d'Alsace, n° 13,

Comprenant au rez-de-chaussée salons, salle à manger, office; au premier cinq chambres à feu, cabinets de toilette; au second chambres de domestiques; greniers.

Buanderie, lingerie, cuisine, caves, jardin, écurie et remises.

S'adresser à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire.

Étude de M<sup>e</sup> TAUGOURDEAU, notaire à Montreuil-Bellay.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

**LA PROPRIÉTÉ**  
Du Breuil-Bellay

Située commune de Cizay,

Comprenant : bâtiments d'habitation, chapelle, bâtiments de fermier, vaste cour, grand jardin, parc avec beaux arbres, le tout clos de murs, contenant 9 hectares 4 ares.

On pourrait joindre, au gré de l'acquéreur, environ 5 hectares de terre et vigne joignant la propriété et formant avec elle un seul ensemble.

Cette propriété est à 200 mètres de la route de Saumur à Doué et à moitié distance de ces deux villes.

S'adresser à M. GALBRUN, propriétaire à Gennes, ou audit M<sup>e</sup> TAUGOURDEAU, notaire. (482)

**A LOUER**  
PRÉSENTEMENT,  
UNE MAISON

Avec écurie et Jardin, Rue Duplessis-Mornay, à l'angle de la Montée-du-Fort.

S'adresser à M. TABOURDEAU, place de la Bilange. (438)

**A LOUER**  
Pour la Saint-Jean 1887,  
MAISON

Occupée par M. Liverani, chapelier, rue Saint-Jean, n° 15.

S'adresser à M. NORMANDINE, pharmacien, 11 et 13, même rue.

**A VENDRE**  
CHEVAL de forte taille, âgé de 8 ans, et voiture de voyageur.

S'adresser à M. G. GIRARD, lingerie, rue Saint-Jean, Saumur. (473)

**A VENDRE**  
Au Comptant

Fûts vides à retourner  
Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :

Vins blancs des Côteaux à 70, 80 et 100 francs la barrique;

Vin rouge nouveau à 70 francs;

Vin rouge supérieur à 100 francs;

Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 10 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande. (359)

**THÉS NOIRS EXTRA**

Nous recommandons aux vrais amateurs de bon thé, le mélange de **Thés noirs extra** de la Maison GUERIN-BOUTRON, dont la qualité supérieure, composée des meilleures sortes, en fait une boisson des plus agréables et des plus recherchées.

Se vend 1 fr. 50, 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A Saumur, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

**LECONS** de français et de latin. Répétitions. — Prix modérés. — S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE une bonne femme de chambre sachant bien coudre et bien repasser. S'adresser au bureau du journal.

**FABRIQUE D'AGRAFES**

A ressort à double mentonnet POUR COUVERTURES EN ARDOISE. Nouveau système perfectionné. Supprimant tous les inconvénients des ardoises volages. Breveté s. g. d. g.

**LEMAIRE-BERSOUL**

M<sup>e</sup> de bois du Nord et du Pays d'Inventeur et seul Fabricant Quai Saint-Nicolas, n° 18, à Saumur.

Cette agrafe est la perfectionnée de tous les systèmes connus.

Elle a l'avantage sur les autres systèmes de permettre d'enlever sur les couvertures, les ardoises défectueuses, de les remplacer par de nouvelles sans mutiler les ardoises, de débrancher en quoi que ce soit le planche primitive. Elles se fabriquent en métal galvanisé et en cuivre rouge, et sont supérieures, aux prix les plus réduits, suivant les cours des matières premières.

**MAISON DE CONFIANCE**  
Connue depuis de longues années pour vendre à des conditions exceptionnelles de bon marché. Les chantiers de bois de toutes espèces et de toutes dimensions les mieux assortis de toute la région. Spécialité de parquets en chêne en sapin du Nord. Importation directe des produits de production des bois du Nord et du Canada.

**SANS PALAIS DENTS NI CROCHETS**  
**Léon A. Fresco**  
Chirurgien-Dentiste  
68, QUAI DE LIMOGES  
SAUMUR  
Extraction, Aurification—Prix modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.